

FAR

Populations, Autorités et Radicalisme : entre polarisation et construction sociale

DUREE
01/04/2017 - 31/03/2021

BUDGET
1 159 715 €

DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif central du projet FAR est de proposer une analyse systématique et diversifiée des processus menant au terrorisme et à la radicalisation violente en Belgique. Le projet repose sur un agenda et une équipe de recherche interdisciplinaire (science politique, sociologie, anthropologie, criminologie) qui articule le projet autour des trois axes de recherche donnant à voir différentes facettes et différents acteurs des processus pouvant mener à la radicalisation violente.

Le premier axe de recherche vise à décrire dans le détail les différentes initiatives prises par les autorités publiques (locales, régionales, communautaires et fédérales) pour prévenir et sanctionner les actes qualifiés de radicalisation violente. Ce panorama permettra d'évaluer les différentes politiques menées et leur articulation, et donnera également à voir la façon dont les autorités publiques perçoivent, conçoivent et définissent le processus pouvant mener à une radicalisation violente de certains citoyens. Par ailleurs, le premier axe de recherche ambitionne également d'étudier comment les travailleurs de terrain reçoivent les dispositifs de prévention et de lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme mis en place par les autorités publiques. Au moyen d'un protocole de recherche qualitatif basé sur des entretiens et d'une observation de nature ethnographique sur plusieurs sites, nous tenterons de saisir comment les initiatives des autorités publiques induisent des collaborations entre acteurs, mais aussi comment elles contribuent à définir socialement ce que serait la radicalisation violente, perception qui alimente les vues des acteurs de terrain mais aussi de la population en général sur ce phénomène.

Le deuxième axe de recherche tourne justement le regard vers la population belge et la façon dont elle perçoit les processus menant au terrorisme et à la radicalisation violente. Au moyen d'une enquête par questionnaire standardisé menée auprès d'un échantillon représentatif de la population belge (N=1500), nous tenterons de cartographier les attitudes des citoyens belges quant à l'usage de la violence par des groupes radicaux, mais aussi par les autorités publiques pour faire face à ces groupes. L'hypothèse est que nous assistons à une polarisation sociale croissante dans les opinions quant aux motifs légitimes de recours à la violence soit par des groupes radicaux, soit par les autorités. Ces attitudes de soutien au recours à la violence seront ensuite reliés à cinq types de facteurs explicatifs : (a) la situation socio-économique, (b) les attitudes et comportements politiques, (c) l'identité, (d) le rapport à la religion et (e) la distance et la polarisation sociale entre groupes.

Enfin, le troisième axe de recherche va examiner au niveau microsociologique les caractéristiques individuelles ainsi que les parcours de vie et/ou les épisodes pénaux des individus identifiés comme 'radicalisés' (au sens large) par les autorités publiques belges (police, instances du système d'administration de la justice pénale, services de sécurité). Outre une revue de la littérature spécifique sur ce sujet et un examen des modalités d'enregistrement du phénomène de la 'radicalisation' à travers le système d'administration de la justice pénale, ce troisième volet repose principalement sur deux méthodes complémentaires.

Premièrement, il s'agit, pour un échantillon de personnes étiquetées « radicalisées » d'examiner les trajectoires et les (éventuels) incidents pénaux ayant jalonné leurs parcours, et ce par l'articulation des données disponibles dans différentes bases de données du système d'administration de la justice pénale. L'échantillon sera déterminé à partir d'une base de données fédérale (p. ex. police fédérale ou OCAM).



FAR

Deuxièmement, des entretiens de nature qualitative seront menés auprès d'un nombre limité de personnes identifiées comme 'radicales'. Le but est ici de proposer une analyse compréhensive du sens que ces personnes donnent à leur parcours ainsi qu'à leurs rapports avec les autorités publiques, et ainsi d'appréhender la place et effets de cette expérience dans leur devenir ; dans un sens plus large, il s'agit également d'initier une réflexion sur la pertinence et l'utilité des concepts et réponses mobilisés par les autorités publiques (terrorisme, radicalisation violente, etc) par rapport aux problématiques rencontrées.

Au final, les trois axes de recherche articuleront leurs résultats afin de formuler des recommandations portant sur des initiatives de politiques publiques qui permettraient d'améliorer le climat social en Belgique autour des questions de radicalisation violente, et qui pourraient contribuer à prévenir ce phénomène.

COORDONNEES

Coordinateur

Jean-Benoit PILET
Université libre de Bruxelles (ULB)
jpilet@ulb.ac.be

Partenaires

Corinne TORREKENS
Université libre de Bruxelles (ULB)
Corinne.Torrekens@ulb.ac.be

Nadia FADIL
KU Leuven
Nadia.Fadil@soc.kuleuven.be

Benjamin MINE
Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC)
Benjamin.Mine@just.fgov.be

Isabelle DETRY
Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC)
Isabelle.Detry@just.fgov.be

Patrick JEUNIAUX
Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC)
Patrick.Jeuniaux@just.fgov.be

LIENS

Website en construction